



FEDERATION DES CUMA 640

EFFAROUCAGE AGRICOLE

CUMA 

— FÉDÉRATION 640
BÉARN-LANDES-PAYS BASQUE

LIMITER LA MORTALITÉ DE LA FAUNE SAUVAGE

Des travaux ont été menés sur la mortalité espèces de la faune sauvage provoqué par certains travaux agricoles de récoltes et/ou de destruction de couverts.



Au printemps et en début d'été, l'impact des fauche des surfaces en herbe, le broyage des engrais verts et autres travaux concerne des espèces en période de reproduction, en recherche d'abris et/ou de nourriture dans ces parcelles. Nombreuses espèces attendent le dernier moment pour fuir, ou misent sur une parfaite immobilité et, de fait, se font tuer par la machine.

Outre la mise en péril de la faune sauvage et des services écosystémiques associés, la présence de cadavres en décomposition peut être à l'origine de foyers épidémiologiques menaçant la qualité sanitaire des productions.

DEPUIS DE LONGUES ANNÉES, CERTAINES BONNES PRATIQUES SONT DÉJÀ CONSEILLÉES :



Retard de fauche
des cultures
fourragères



réglage de la
hauteur de la barre
de fauchage/de
coupe de cultures
fourragères à 8 cm
au-dessus du sol



Travail de jour et
non de nuit

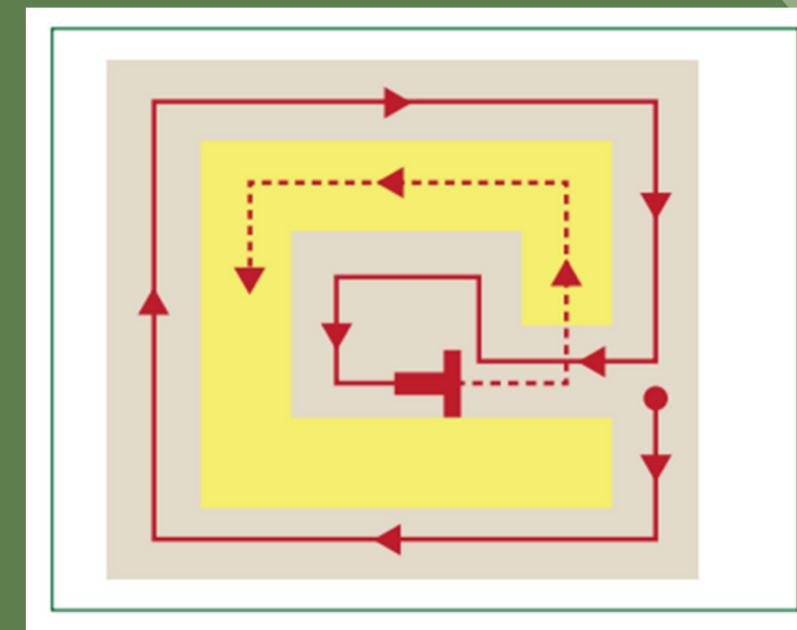
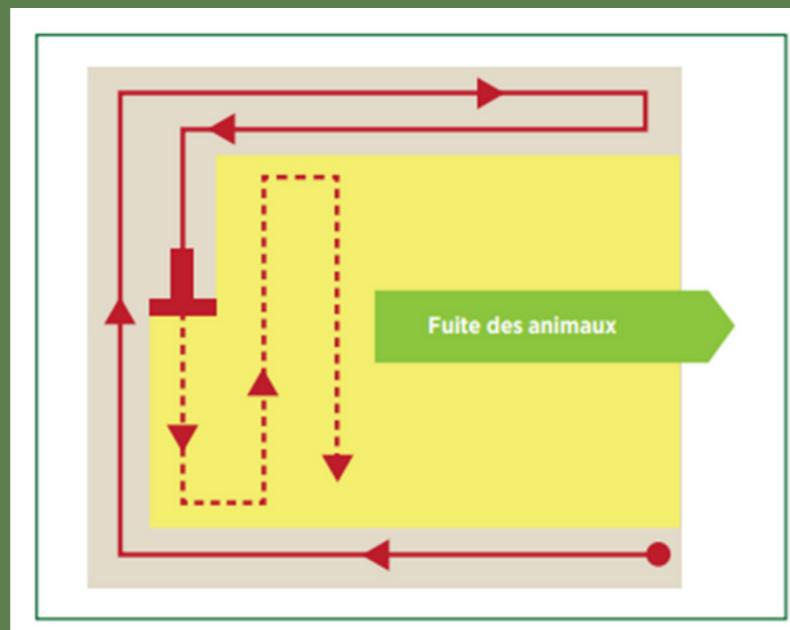


Vitesse de travail
réduite : Ne pas
dépasser 10 km/h



détourage partiel puis
broyage ou fauche, en
commençant soit par le
centre de la parcelle, soit
par un côté détourné pour
minimiser le risque de
piéger la faune (**voir
schéma plus loin**↓)

DEUX EXEMPLES D'ITINÉRAIRES DE TRAVAIL RESPECTUEUX DE LA FAUNE SAUVAGE



LA BARRE D'EFFAROUCHEMENT



La barre d'effarouchement est un outil qui se place à l'avant du tracteur. Cette barre permet d'avertir la faune sauvage cachée dans les champs que la machine agricole approche et permet aux animaux de fuir avant que cette dernière ne passe.

L'accrochage en trois points se fait sur un bâti qui déporte le système d'un mètre supplémentaire à l'avant du tracteur. Entièrement démontable, la barre s'actionne grâce à un système de vérins hydrauliques. Elle peut s'utiliser lors du fauchage, du pressage ou s'adapter à d'autres travaux sur les terres agricoles.

... ET ELOIGNER LES NUISIBLES DES CULTURES

L'effarouchage vise à prévenir les dommages causés par les animaux sauvages aux cultures, aux fruits, aux légumes ou aux semences. Il peut être réalisé de différentes manières, selon le type d'animaux sauvages que l'on souhaite éloigner et le type de culture que l'on veut protéger :

- utilisation de bruits forts
- de lumières clignotantes
- de dispositifs de mouvement
- de répulsifs odorants
- de prédateurs artificiels tels que les faux rapaces
- installation de clôtures électriques (dimensionnées selon le nuisible ciblé)

Les animaux s'accoutument aux effaroucheurs. Pour avoir un système d'effarouchement le plus efficace possible, **il est recommandé d'utiliser une combinaison d'un signal visuel et d'un signal sonore**. Il faut donc varier les types d'effaroucheurs. Il faut cependant veiller à respecter la réglementation sur le bruit prévue par le code de la Santé publique.

